



REQUALIFICATION DES BERGES DE LA NOUE ROBERT A LA CROISEE DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

Plan de paysage de la Ville de Troyes

Actions

Thèmes



Petit ruisseau alimenté par la nappe de la Seine, la Noue Robert parcourt le quartier des Tauxelles à Troyes, ancien site industriel, où un écoquartier verra bientôt le jour. Fortement anthropisées, les berges font l'objet d'un aménagement voué à redonner à l'eau toute sa place dans la vie de ce nouveau quartier de la ville à deux pas du centre historique

ANNÉE DE LANCEMENT : 2018
MONTANT GLOBAL : 13 500 € sur 1 an
DURÉE EN MOIS : 4 mois
PARTENAIRES : Agence de l'Eau Seine Normandie, Troyes Champagne Métropole, SIAE Boutique Boulot

Contexte

- Le projet d'éco quartier sur l'ancienne friche du quartier des Tauxelles croise les trois axes définis par le plan de paysage en 2016 : Définir l'eau comme fondement du projet de ville ; Valoriser et enrichir la diversité des situations urbaines ; Conforter la place du vivant dans la ville. Sous l'impulsion du projet éco quartier, la **renaturalisation et le reméandrage de la Noue Robert illustre la retranscription des objectifs définis dans les documents de planification en opérations d'aménagement**. A l'origine : une volonté de prendre en considération la Trame Verte et Bleue dans les projets d'aménagement (Agenda 21) et de **mettre en valeur l'eau sous toutes ses formes (Orientations d'Aménagement du Plan Local d'Urbanisme modifié) qui se retrouve dans les objectifs de qualité paysagère du plan de paysage**.
- La Noue Robert est représentative de la richesse du réseau hydrographique de la Ville de Troyes et **son aménagement fait le lien entre les différentes échelles**, du territoire au quartier, de la planification à l'opération d'aménagement.

Premiers résultats

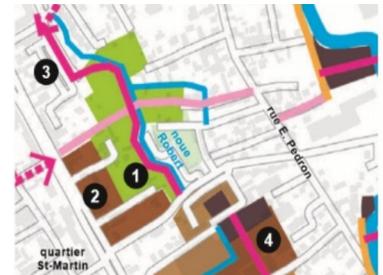
- Rétablissement des **continuités TVB** à l'échelle de l'agglomération et développement de la biodiversité
- Accessibilité aux berges par la création de liaisons piétonnes dans l'esprit des sentes, appropriation des habitants
- Amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du quartier

Zoom sur la démarche

Une démarche partagée

- Ce projet de renaturation, très **transversal**, est porté par deux Collectivités (la commune et Troyes Champagne Métropole au titre de sa compétence Rivières), les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux ont été réalisés en régie avec **l'appui d'un chantier d'insertion**.
- Plan Paysage, études Trame Verte et Bleue, dossier loi sur l'eau... La **complémentarité des documents cadres** ont permis de conforter la décision d'intervenir sur le cours d'eau et, dans ce contexte, de solliciter **l'Agence de l'eau comme partenaire financier**.

Extrait du programme d'actions du plan paysage de la Ville de Troyes
Mettre en valeur un cœur d'îlot paysager



Orientations prioritaires

- Préserver le cœur d'îlot paysager autour de la noue Robert et s'appuyer sur les qualités paysagères existantes pour créer des espaces diversifiés (promenades, petits jardins, sentes, espaces ouverts...) publics ou privés partagés
- Mettre en valeur la récupération des eaux de pluie dans le nouveau secteur construit
- Créer un chemin NE-SO permettant d'accéder et découvrir le cœur d'îlot



Plan du permis d'aménager de l'écoquartier (2017)

Facteurs de succès Animation, portage et relais

Apport du plan de paysage dans la démarche éco quartier

▪ Si le projet écoquartier précédait la feuille de route du plan de paysage, ce dernier a permis de **réinterroger le projet et de l'amender** notamment sur :

- La nécessité de préserver le cœur d'îlot paysager autour de la Noue Robert pour **créer des espaces diversifiés** (promenades, espaces ouverts)

- La **dimension pédagogique du cours d'eau comme élément de sensibilisation** aux enjeux de la préservation des écosystèmes et des milieux humides (réseau TVB, gestion eaux pluviales, biodiversité). Projet exemplaire au cœur de la coulée verte de l'éco quartier, la Noue Robert deviendra support pédagogique pour les visiteurs (signalétique, accessibilité) et les groupes d'enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

Une référence pour les services opérationnels

Bien identifié par les techniciens, **le plan de paysages est un outil de réflexion et d'aide à la décision dans la préparation des projets de travaux et de planification.**

Témoignage d'un élu



Marc BRET

Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie et du Développement Durable

« Le Plan de Paysages est une démarche de partage. Le processus d'élaboration a permis aux techniciens, élus et représentants d'associations de se retrouver sur le terrain, autour de plans-guides et d'échanger librement sur les enjeux du paysage troyen. Les discussions furent guidées et enrichies par des professionnels qui, par leur expertise, donnent les clés pour rendre la lecture du paysage accessible et favoriser ainsi la co-élaboration du plan d'actions. »

Pour aller plus loin

Site internet de la structure porteuse

<http://www.ville-troyes.fr/>



La Nagère avant les travaux, murée et artificialisée

Renaturation de la Nagère en cours, travaux terminés à l'été 2018



Ce document a été réalisé dans le cadre du **club plans de paysage**

Nos remerciements vont à Yoann MAUGARD, Chef de projet, Ville de Troyes qui a participé à la rédaction de ce retour d'expériences ainsi qu'à Amandine MONIOT, Direction du marketing territorial et Marc BRET, Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie et du Développement Durable

REDACTEURS : Yoann Maugard, Ville de Troyes ; Nadia Aubry, Cerema

RELECTEURS : Gilles de Beaulieu, QV2